

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 28

Artikel: Clliâ dâo papagâi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Ce serait bien drôle que je le fisse, répliqua-t-il. Suis-je donc changé en serviteur, maintenant que je t'ai introduite sous mon toit ? Pas de ça, ma chère ; vas-y et ferme-la.

— Ah ! vraiment, répartit l'épousée, suis-je donc jeune, jolie, parée de broderies et de bijoux, simplement pour fermer la porte du logis?... Ta tête déménage sûrement, si tu te figures cela ; mais, sais-tu, reprit-elle après un moment de réflexion, nous allons faire une gageure. Le premier de nous deux qui prononcera une parole sera celui qui fermera la porte.

— Soit, dit le mari en riant dans sa barbe à la pensée d'une femme gardant le silence.

Deux heures se passèrent, et voilà que des voleurs aperçurent la porte ouverte. Ils entrèrent dans la maison. Le couple muet entendit bien leurs pas, mais ni l'un ni l'autre n'ouvrirent la bouche. Les voleurs arrivent jusque dans leur chambre ; et, en voyant ce couple silencieux, insensible à tout ce qui se passait, ils font main basse sur toutes les choses précieuses qu'ils trouvent dans l'appartement, enlèvent aux deux époux leurs bijoux et jusqu'aux tapis sur lesquels leurs pieds sont placés. Puis ils s'en vont tranquillement, comme de très honnêtes voleurs doivent le faire.

Ni le mari, ni la femme n'avaient remué les lèvres, de peur de perdre la gageure.

La nuit s'avancait, lorsqu'un chef de police vit la porte ouverte et entra. Après avoir parcouru toute la maison sans rencontrer un être vivant, il finit par arriver dans la chambre nuptiale et demanda aux deux époux, momentanément changés en statues, ce que tout cela signifiait.

Pas de réponse.

Le chef de police n'entendait pas qu'on se moquât de lui et sans autre forme de procès, ordonna de couper la tête à ces deux momies.

Le bourreau tirait déjà son glaive pour décapiter le mari, par lequel il voulait commencer, quand la jeune femme s'écria :

— Arrêtez, barbare ! c'est mon mari et, par Allah ! je ne veux pas qu'on y touche.

— Ah ! ah ! exclama l'époux en souriant et en se frottant les mains, maintenant va fermer la porte !

La légende du thé. — Une pieuse légende chinoise donne au thé une singulière origine.

500 ans avant notre ère, vivait un pieux personnage du nom de Durma.

Touché de l'ignorance des habitants du Céleste-Empire, il entreprit de leur révéler la parole divine ; le saint homme partit pour sa mission sans provisions et se confiant à la protection des dieux.

Un jour, épuisé de fatigue et de faim, il tomba sur le sol et s'endormit. A son réveil, honteux d'avoir faibli et d'avoir un instant cédé à la nature, il s'arracha les sourcils pour se punir et les jeta autour de lui.

Aussitôt, des arbustes gracieux sortirent du sol. Le saint, stupéfait, goûta aux feuilles nées de ses sourcils, ces feuilles lui parurent fort agréables et rendirent la vigueur à son corps et à son esprit.

Et c'est lui qui propagea la plante qui « réjouit sans éniéver. »

Si cette légende est vraie, le thé devrait se donner pour rien au lieu de se vendre... car une plante qui pousse en semant des *sourcils*... doit nécessairement se donner... à l'œil !

Saint Antoine de Padoue.

On écrivait de Lisbonne au *Petit Marseillais*, le 27 juin :

Nous sommes en pleine fête du centenaire du glorieux saint Antoine de Padoue. Ce ne sont que bals, illuminations et feux d'artifice, tantôt sur un point de la ville, tantôt à l'autre extrémité.

Sur la place du Commerce, nous avons eu, lundi, une kermesse nocturne. L'immensité de cette place, ou cinquante mille personnes peuvent tenir fort à l'aise, se prête admirablement aux fêtes de ce genre, malheureusement trop rares ici. Le gaz s'étendait en rampes, éclatait en rosaces, s'enroulait en spirales, contourrait les chapiteaux, couronnait le faite des bâtiments. Et puis des guirlandes de fleurs partout et des drapeaux par centaines, et des tentures de velours rouge à toutes les fenêtres. Mettez là une véritable cohue humaine, de la musique et du bruit, et vous admettez bien que saint Antoine doit être content.

Il est si aimé, ici, du peuple ! C'est que, pour lui, saint Antoine, c'est l'ami bon enfant, le protecteur céleste dont on réclame des miracles aux moments difficiles. C'est surtout le patron complaisant auquel s'adressent les jeunes filles pour trouver un mari ou déjouer la séduction d'une rivale.

Les fêtes se prolongeront encore plusieurs jours en l'honneur du saint. Le désir d'y assister tourne toutes les têtes du royaume.

C'en est à ce point que, l'autre jour, un petit garçon d'une dizaine d'années, voulant entreprendre sans bourse délier — et pour cause — le voyage de Lisbonne en chemin de fer, est venu, du fond de sa province, accroché au frein automatique, sous une voiture de troisième classe. Il a fait ainsi 205 kilomètres. Il a été découvert à l'arrivée du train en gare de Lisbonne.

Le directeur de la Compagnie n'a pas voulu que le petit garçon fût arrêté. Il s'est empressé d'avertir ses parents, et après lui avoir fait visiter Lisbonne, il l'a renvoyé dans son village.

Vous mesurerez par là l'attrait invincible qu'exercent les fêtes actuelles sur l'imagination du populaire.

Masculin et féminin.

Je demandais l'autre jour à une amie :

— Pourquoi le mot *tyran* n'a-t-il pas de féminin, le mot *ange* non plus, tandis que le mot *diable* en possède un.

Après avoir réfléchi un moment, mon amie me répondit :

— *Tyran* ne saurait appartenir qu'au genre masculin, et on pourrait lui adjoindre le mot *grognon* ; les deux ensemble formeraient une couronne propre à être placée sur la tête de la plupart des maris. Eux seuls sont capables de dire : « Tu feras un bon diner, » ce qui signifie :

« Tu apprêteras les mets que je préfère. Tu t'habilleras convenablement, » ce qui explique qu'ils se trouvent dans le cas d'avoir besoin de nous pour être relevés un peu.

Ce sont aussi ces messieurs qui saisissent toutes les occasions de nous rapeler qu'une femme qui prend sa tâche au sérieux ne doit rien voir de plus beau que de garder le logis et les enfants, surtout lorsque ces messieurs ont décidé une partie de plaisir avec quelques maris-garçons appartenant à la même catégorie qu'eux.

Diable a un féminin et c'est justice ; pourquoi ne serait-il pas permis aux femmes de l'être comme les autres gens, lorsqu'elles sont poussées à bout ? L'essentiel, quand elles ne peuvent faire autrement que de se montrer méchantes, c'est qu'elles le soient franchement et non par détours et par ruses, ce qui pourrait faire penser d'elles ce que Molière disait dans l'*Ecole des femmes* :

Des dragons de vertus, des honnêtes diabliesses.

Quant au mot *ange*, notre langue ne lui a point donné de féminin, parce qu'aucune contestation ne pouvait s'élever sur son emploi ; on n'aurait jamais l'idée de traiter un homme d'ange, ce serait trop ridicule. Par contre, rien ne semble plus naturel que d'entendre les poètes et les amoureux adresser leurs vers et leurs soupirs aux anges de beauté et de bonté, aux anges de douceur, aux anges à la voix tendre, etc.

Alors je répondis à mon amie dont les explications m'avaient satisfaite :

« S'il est un peu contrariant d'avoir de notre côté le féminin de ce vilain mot *diable* que chacun déteste, nous n'avons pas à porter le poids de celui de *tyran* qui reste la spécialité du sexe fort ; et ce qui rend notre victoire complète c'est que tout masculin qu'il paraisse, le mot *ange* nous appartient exclusivement et personne ne saurait nous l'enlever. Qui pourrait y songer, du reste, il nous convient si bien ! »

(Une lectrice du Conteur).

Ciliã dào papagãi.

N'ia rein de têt po eimbéguina son mondo quand on sè vâo férè accordâ cein qu'on ne sè tsailè pas dè vo bailli, què d'avâi on pou dè boutafrou, prâo malice et pas trâo dè conceince.

On gaillâ qu'avâi on papagã qu'eimbétâvè et qu'einsordellâvè ti lè vesins pè lo boucan que fasâi tant que lo dzo étâi long, dévessâi remoâ à tot momeint po cein que nion ne lo volliâvè avâi po locatéro, rappoo à cé tsancro d'osé, kâ cein ne botsivè pas du lo matin tant qu'âo né.

On dzo qu'on lâi avâi bailli son condzi po la fin dào mâi, sè mette à tsertsi on outra tsambra, et coumeint ne volliâvè

pas sè séparâ dè son papagâi, et que l'étâi on tot fin, ruminâ onna malice po sè trovâ oquiè.

S'ein allâ tsi onna bouna vilhie fenna, la fleu dâi bravès dzeins, qu'avâi on lo-dzémeint vouâisu et lâi demandâ à amodi-yi onna tsambra. Cllia fenna, que savâi que nion ne sè tsaillessâi d'avâi cé coo, rappoo à son papagâi, lâi dit que na, que le ne volliâvè rein dè cé comerce pè l'hotò et que dévessâi allâ vouâiti outra part.

— C'est bin damadzo, repond lo lulu; mâ, madama, se mon pourro papagâi a petètrè fé on pou trâo dè détertin, l'a rudo tsandzi; ne sè pas dein lo mondo que l'a z'u; ma lo pourro diablo est mouet et n'est pas dein lo kâ dè décrotsi on mot. Lo vo catso pas, mâ mè fâ maubin dè lo vairè dinsè. Cllia pourro bête! mâ quoui ne pâo, ne pâo. Et lo lulu fassâi état dè pliorâ.

— Ora, attiutâdè, ma bouna dama, voutra tsambra mè convint; preni mè à l'essai tandi on part dè dzo, et se vo z'otidè mon papagâi derè pi lo demi-quart de 'na syllaba, m'ein âodri tot lo drâi. Pu pas mi vo derè.

— Eh bin, repond la fenna, se l'est dinsè, vo pâodè châi veni, mâ à condechon qu'on n'ouïè pas voutre nosé.

L'est bon. A la fin dâo mâi, lo gaillâ débagadzè. Adon fourrè la dzéba dè l'osé dein on sa et lo portè à la câva, iô lo pourro papagâi, que lâi sè trovâ à novion, ne fe pas mè dè trafi què li tiudrès qu'étiont decoutè.

Lo gaillâ, qu'avâi son plian, et que savâi que la fenna étâi 'na boune âma qu'allâvè ti lè dzo à confesse et que ne manquâvè jamé, ni messe, ni véprès, va fèrè son petit saint decoutè la vilhie et lâi fâ:

— C'est portant on bio affèrè què la religion; mâ ditès vâi: crâidè-vo que l'édhie dè Lourdes aussè atant dè vertu qu'on lo dit et que le pouèssè gari dâi malado, fèrè martsî dâi z'estraupîa et rebailli dè l'acquouet âi z'écouèssi? Cein mè parè tot parâi on bocon molési à crairè.

— Oh! câisi-vo! bin su que tot cein est bin veré, et ti lè dzo on ein a dâi prâovès.

— Eh bin, du que vo lo mè ditès, vo méma, lo crayo, et mè tsappèrâi d'ein fèrè veni on part dè botolhiès po mon pourro papagâi.

Et lo gaillâ fe état d'écrire po avâi dè cll'édhie, que baillâ, soi-disant, âo papagâi; mâ tot cein n'étâi què dè la frinma, po fèrè einclairè à la vilhie, et cauquiès dzo après, ye soo lo papagâi dè la câva po lo portâ amont; et pas petout l'osé revâi lo dzo que recoumeincè à djazâ, à tsantâ, à ruailâ que l'einsordolhivè tot lo mondo.

— Que y'é bin fé dè vo crairè, et que vo remacho, fe lo farceu à la vilhie. Sein

vo, mon pourro papagâi sarâi onco potu coumein on étsergot, tandi que lo revouâique dein lo dzouïo. Oh grand maci millè iadzo. Vive l'édhie dè Lourdes!

Ma fâi la vilhie ne sut d'aboo pas què sè derè. L'étâi eimbêtaie de cein que l'osé fassâi on têt brelan; ma l'étâ benhirâosa dè cein que l'avâi recoumandâ l'édhie dè Lourdes et que l'aussè z'u atant de vertu. Assebin, l'ein pre vito son parti, le laissâ lo papagâi ruailâ ein pé, et âi dzeins que lâi demandâvont coumeint lo poivè souffri cllia bête fèrè lo détertin dein sa mâison, le repondâi: « Eh! câisi-vo! c'est lo bon Dieu que l'avoulli! »

Et lo gaillâ a pu restâ tsi sta vilhie atant que cein lâi a fé pliési.

Le lion de Sarah Bernhardt

Divers journaux nous annoncent que Sarah Bernhardt vient d'acheter, à Londres, un lion, non pas un lion ordinaire, mais un beau « lion lutteur », qu'un barnum quelconque exhibe actuellement au public londonnien.

La tragédienne assista, voici peu de jours, à une représentation de cet athlétique carnivore. Il paraît que le spectacle la « fascina », et qu'elle fut visiblement « sous le charme ». La représentation terminée, elle se hâta d'aller trouver le barnum, M. Cross, naturaliste, et lui annonça qu'elle voulait acheter le lion lutteur. M. Cross répondit qu'il était désolé, mais que: 1^o le lion n'était pas à vendre; 2^o que son « engagement ne prenait fin qu'au mois d'octobre ».

M^{me} Sarah Bernhardt refusa d'accorder le moindre poids à des raisons de cette sorte, et tranquillement demanda à M. Cross de fixer son prix. M. Cross répéta que le lion « n'était pas à vendre ». « Mais vous me le vendrez bien, à moi? » dit la grande artiste, de sa plus pure voix d'or. M. Cross fut ému, et consentit à dire son prix: 25,000 fr.

« Le lion est à moi! » s'écria M^{me} Sarah Bernhardt. Dans son extase, elle voulait l'emmener tout de suite avec elle à Savoy-Hôtel, où elle réside. M. Cross lui fit comprendre que c'était impossible, et il fut arrêté que l'animal serait expédié à Paris.

Tout était conclu, et l'on se séparait, lorsque le barnum, qui ne pouvait s'empêcher de regretter son « lutteur » si bien dressé, fit un dernier effort pour le garder. Il essaya d'insinuer que le lutteur avait des défauts de caractère, et que M^{me} Sarah Bernhardt trouverait aisément des lions doux, polis et sans aucun vice.

Mais cette misérable tentative échoua: la tragédienne déclara que « l'absence de vices n'était pas une recommandation », que c'était le lutteur qu'elle voulait, et aucun autre. Il fallut bien que M. Cross se résignât.

M^{me} Sarah Bernhardt aura désormais un partenaire à qui, mieux encore qu'à Hernani, elle pourra dire:

Vous êtes mon lion superbe et généreux,

La machine à vapeur remplacée par la souris. — Sous ce titre, nous lisons dans le journal *La Nature*, ces curieux détails:

« L'ouvrière qui conduit des machines va bientôt être détronée, dans les fabriques de fil, par les souris. Un industriel écossais a eu l'idée ingénieuse et économique d'employer des souris à la confection du fil. Ces petits quadrupèdes font tourner une roue avec leurs pattes et fabriquent dans une journée environ 2,800 fils de 137 mètres chacun. Le total du trajet qu'ils effectuent est évalué à 18 kilomètres par jour. Chaque souris rapporte un bénéfice annuel de huit francs, et comme son entretien ne coûte presque rien, on comprend que l'exploiteur des rongeurs s'occupe à recruter un personnel de 10,000 souris au moins. Ci, quatre-vingt mille francs de recettes en douze mois.

Variété.

Un de nos amis, de retour d'Algérie, nous donne d'intéressants détails sur la chasse au singe.

Parmi les moyens employés pour capturer ces animaux, il en est deux très curieux.

Le premier consiste à fixer solidement en terre une courge préalablement vidée, dans laquelle on jette des grains de maïs.

Un orifice de la largeur d'une pièce de deux francs a été pratiqué. Le singe s'approche, tourne autour de la courge, flaire et passe une de ses mains dans l'étroit orifice après l'avoir repliée.

Quand l'animal, qui est parvenu à s'emparer des grains, veut retirer sa main, l'ouverture de la courge, qui était assez large pour laisser passer les doigts repliés, ne permet pas à la main du singe, pleine et fermée, de se frayer un passage.

Comme l'animal se laisserait couper le bras plutôt que de lâcher son butin, le chasseur le capture facilement.

Le second moyen est au moins aussi ingénieux. On met, cette fois, à profit, la passion du singe pour les crevettes.

L'animal va souvent à la pêche de son régal favori. Il s'installe au bord de l'eau en ayant soin de laisser sa queue tremper dans la rivière. Les crevettes montent sans défiance sur ce radeau improvisé et le singe, malin, fait brusquement volte-face pour saisir sa proie.

Le chasseur de singe, au courant de ces particularités, dispose sur le bord de l'eau, de place en place, une sorte de tribune qui, sous l'action du soleil, devient liquide et forme mastic.

Le singe s'installe bénévolement sur le siège ainsi préparé, mais la pâte reste adhérente comme de la poix et le pêcheur de crevettes, pris au piège, est solidement collé en terre.

Il ne reste qu'à le cueillir.

L. MONNET.